



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

CEP/AC.10/2001/2  
11 octobre 2001

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Groupe de travail spécial sur la surveillance de l'environnement  
(Première session, 20-21 septembre 2001)

**RAPPORT DE LA PREMIÈRE SESSION**

1. Le Groupe de travail spécial sur la surveillance de l'environnement a tenu sa première session les 20 et 21 septembre 2001 à Genève.
2. Ont participé à la session des représentants des pays suivants: Allemagne, Arménie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Monaco, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Suède, Tadjikistan, Ukraine et Yougoslavie.
3. Des représentants de la Commission européenne et de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) ont également pris part à la session.
4. Étaient aussi présents des représentants du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), du secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'Ecoforum Europe.
5. La session a été présidée par M. Y. Tsaturov (Fédération de Russie).
6. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour publié sous la cote CEP/AC.10/2001/1 et Corr.1.

## **I. PROGRÈS ACCOMPLIS DEPUIS LA CRÉATION DU GROUPE DE TRAVAIL**

7. Le Président a présenté les résultats de la réunion de consultation qu'il avait organisée à Obninsk (Fédération de Russie) les 22 et 23 janvier 2001 (CEP/AC.10/2001/3). Le Groupe de travail a pris note des renseignements fournis et a remercié le Président pour cette initiative.

8. Le secrétariat a fourni des informations au Groupe de travail concernant le rapport (ECE/AC.22/2001/3) sur les progrès réalisés dans la région de la CEE depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Conférence de Rio) en 1992, rapport qui serait soumis à la réunion ministérielle régionale en vue du Sommet mondial pour le développement durable (24-25 septembre 2001). Le représentant de la Commission européenne a présenté au Groupe de travail les activités relatives au développement durable dans l'Union européenne, notamment la stratégie de l'Union européenne en matière de développement durable adoptée en juin 2001 à Gothenburg. Le représentant d'Ecoforum Europe a rendu compte de l'élaboration de rapports d'évaluation sur le développement durable par le Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale et par un grand nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) de la Fédération de Russie.

9. Le Groupe de travail a également été informé du processus d'élargissement ainsi que des activités d'élaboration de rapports et d'indicateurs de l'AEE, des faits nouveaux concernant le Programme de veille atmosphérique mondiale de l'OMM, du Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique, du programme de renforcement des capacités en matière d'information environnementale mis en œuvre par le PNUE à l'intention des pays en transition, et des études environnementales réalisées par des ONG membres d'Ecoforum Europe.

10. Le représentant de la Commission européenne a rendu compte des progrès réalisés dans la mise au point d'un projet Tacis de surveillance de l'environnement, représentant un montant de 1,5 million d'euros, à l'intention des nouveaux États indépendants. Le Groupe de travail s'est inquiété des retards dans le lancement du projet, qu'il a jugé essentiel pour ses activités. Il a invité les responsables du projet ou l'organisme chef de file, s'ils étaient désignés d'ici là, à l'informer, à sa deuxième session, de l'évolution du projet et des liens concrets instaurés avec les activités du Groupe de travail.

11. Le Groupe de travail a pris note des progrès accomplis dans l'établissement d'un réseau de coordonnateurs nationaux pour ses activités. Il s'est félicité de la création par le secrétariat d'un site Web concernant ses activités, dont l'adresse est la suivante:

[http://www.unece.org/env/europe/environmental\\_monitoring.htm](http://www.unece.org/env/europe/environmental_monitoring.htm).

## **II. MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL**

12. Le Président a présenté une note (CEP/AC.10/2001/4), établie en coopération avec le secrétariat, concernant les mesures pratiques à prendre pour mettre en œuvre le plan de travail du Groupe de travail. Cette note contenait des propositions portant sur l'organisation des sessions du Groupe de travail, l'élaboration de certains éléments du plan de travail, la création d'équipes spéciales et de groupes d'experts, la participation d'autres réseaux internationaux et les aspects financiers. Les participants ont examiné la note section par section et, lorsqu'il y avait lieu, en parallèle avec des documents sur le rapport d'évaluation de Kiev, les indicateurs

environnementaux, la surveillance des substances dangereuses, la surveillance des eaux, les outils et lignes directrices et la télédétection.

#### A. Rapport d'évaluation de Kiev

13. Les représentants de l'AEE ont présenté un projet de table des matières du rapport d'évaluation de Kiev (CEP/AC.10/2001/5) et un projet de directives relatives à la collecte de données, fondé sur des observations écrites des coordonnateurs nationaux. Lors du débat qui a suivi, les participants ont formulé des observations et des propositions concernant la cohérence dans la couverture géographique du rapport, les thèmes à traiter, les questions à examiner dans les divers chapitres, l'utilisation des bases de données internationales existantes pour la collecte des données, la disponibilité des données à l'échelon national, et les mesures à prendre dans les nouveaux États indépendants pour s'assurer que les données et renseignements nécessaires soient fournis pour le rapport.

14. Il a été proposé de traiter des thèmes supplémentaires suivants: santé et environnement, pauvreté et environnement, utilisation des ressources naturelles, montagnes, environnement marin, stockage des produits chimiques, effets sur l'environnement de l'exploration spatiale et de l'extraction des ressources minérales comme le pétrole et le gaz, les ressources hydriques et la désertification en Asie centrale. Des propositions concrètes ont été faites concernant le contenu des chapitres sur le changement climatique, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la foresterie, les transports, l'énergie et la pollution atmosphérique.

15. Les délégations des nouveaux États indépendants ont exposé leurs vues sur la possibilité pour leurs pays de fournir des données et des renseignements pour le rapport. On s'est accordé à reconnaître que pour permettre à ces pays de participer à l'élaboration du rapport, il fallait renforcer considérablement les mécanismes d'information et de surveillance d'un grand nombre d'entre eux, améliorer la coopération et la coordination interinstitutions, examiner et revoir les indicateurs environnementaux, tout en fournissant un appui logistique et financier à l'ensemble de ces pays. Les délégations se sont félicitées de l'intention de l'AEE d'utiliser les bases de données internationales existantes pour la collecte de données. Craignant toutefois que bon nombre de ces bases ne couvrent pas suffisamment les nouveaux États indépendants, elles ont souhaité que l'on recueille davantage de données dans ces pays afin de répondre aux besoins pour l'élaboration du rapport de Kiev. Il a été indiqué que l'AEE traduirait prochainement en russe ses directives relatives à la collecte de données.

16. Le Groupe de travail a invité l'AEE à achever la mise au point de la table des matières du rapport de Kiev et des directives relatives à la collecte de données à la lumière des débats qui s'étaient tenus et des observations et des propositions qui avaient été formulées.

17. Le Groupe de travail a étudié d'autres mesures qui pourraient être prises pour faciliter la collecte de données pour le rapport de Kiev et améliorer parallèlement la surveillance de l'environnement et la notification dans certains domaines, en particulier dans les nouveaux États indépendants. Il a décidé en particulier d'aider ces États, à leur demande, à examiner leur situation et à formuler dans chaque cas des recommandations adaptées, à l'intention des pouvoirs publics.

### 1. Surveillance des substances dangereuses

18. La délégation polonaise a présenté son rapport sur la surveillance des substances dangereuses (CEP/AC.10/2001/6). Elle a proposé de créer une équipe spéciale qui serait chargée d'étudier l'état des systèmes de surveillance des substances dangereuses aux niveaux national et international et de formuler des propositions pour améliorer et harmoniser ces systèmes, en mettant l'accent sur les substances dangereuses qui font ou feront bientôt l'objet d'accords internationaux. La délégation a toutefois indiqué que pour des raisons budgétaires, la Pologne ne pourrait pas piloter l'équipe spéciale comme elle l'avait initialement proposé et a invité d'autres délégations à envisager de le faire.

19. Lors du débat qui a suivi, il a été fait référence à un projet lancé récemment par le PNUE/Substances chimiques en vue d'établir un réseau international de surveillance des substances chimiques dans l'environnement dans le cadre de la Convention sur les polluants organiques persistants, à l'élaboration d'un protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants se rapportant à la Convention d'Aarhus, aux travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) concernant lesdits registres et à un programme international d'élimination des polluants organiques persistants mis en œuvre par des ONG.

20. Le Groupe de travail a approuvé la proposition tendant à créer une équipe spéciale sur la surveillance des substances dangereuses et a invité les délégations à envisager de piloter cette équipe, afin qu'il puisse prendre une décision sur la question à sa prochaine session. Il a également invité le PNUE/Substances chimiques à élaborer pour cette même session un rapport sur les progrès réalisés dans l'établissement d'un réseau de surveillance des substances chimiques et sur le rôle et la participation des pays membres de la CEE dans le cadre de ce projet.

### 2. Indicateurs environnementaux pour les pays en transition

21. Le secrétariat a présenté un document (CEP/AC.10/2001/7 et Corr.1) fondé sur les résultats d'une réunion consultative interinstitutions sur les indicateurs environnementaux pour les pays en transition, qui s'était tenue à Londres le 1<sup>er</sup> mars 2001 à l'initiative de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Le Groupe de travail a été informé que ni la BERD ni le Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale (CRE) n'avaient jusqu'à présent réussi à collecter les fonds nécessaires pour l'activité proposée.

22. Lors du débat qui a suivi, les participants ont souligné qu'il fallait aider les nouveaux États indépendants à mieux comprendre les indicateurs qui étaient utilisés par l'AEE, l'OCDE et d'autres organisations et institutions internationales et à adopter des indicateurs internationalement reconnus afin d'améliorer les rapports nationaux sur l'environnement et les évaluations à l'échelon paneuropéen. On a en outre fait observer que les travaux sur les indicateurs pour le rapport de Kiev fournissaient l'occasion d'améliorer et de simplifier la mise au point et l'utilisation des indicateurs environnementaux dans les nouveaux États indépendants.

23. Le Groupe de travail a invité l'AEE et le secrétariat à élaborer, sur la base des indicateurs pour le rapport de Kiev, une proposition concernant un ensemble d'indicateurs environnementaux se prêtant à des comparaisons au niveau international et dont l'utilisation pourrait être recommandée aux nouveaux États indépendants.

### 3. Surveillance et inventaires des émissions dans l'atmosphère

24. Le Groupe de travail a pris note des renseignements fournis par le secrétariat sur les activités de surveillance coordonnées par l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP) en application de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance.

### 4. Données relatives aux déchets et classifications

25. Le Groupe de travail a souligné qu'il fallait améliorer la collecte de données concernant la production, l'utilisation et l'élimination des déchets ainsi que leurs effets sur l'environnement dans les nouveaux États indépendants, et aligner les classifications des déchets de ces pays sur celles qui sont appliquées par l'AEE. Il a invité cette dernière à élaborer des propositions d'activités concrètes, qu'il examinerait à sa prochaine session.

### B. Étude approfondie de la situation en matière de surveillance dans des domaines spécifiques

26. Le Directeur du Centre thématique européen pour l'eau – Royaume-Uni (Agence européenne pour l'environnement) a présenté une proposition visant à créer une équipe spéciale qui, sous l'autorité du Centre, serait chargée d'évaluer les systèmes d'information et de surveillance des eaux intérieures dans les nouveaux États indépendants et de formuler des propositions pour combler les lacunes en matière de surveillance et d'évaluation en établissant des banques de données nationales intégrées concernant les eaux intérieures et en améliorant la coopération et l'échange de données entre les pays couverts par EUROWATERNET et ceux qui ne le sont pas (CEP/AC.10/2001/8).

27. Les délégations de plusieurs nouveaux États indépendants ont approuvé cette proposition et se sont déclarées prêtes à désigner des institutions nationales comme centres de liaison pour l'équipe spéciale proposée. Elles ont également appuyé la création d'un organe de coordination du projet dans les nouveaux États indépendants et l'établissement d'une coopération avec le Centre international d'évaluation de l'eau au titre de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux. Certaines délégations ont indiqué qu'il faudrait élaborer un projet de proposition beaucoup plus détaillé et recenser les sources de soutien financier.

28. Le Groupe de travail s'est félicité de la proposition du Centre thématique européen pour l'eau et a décidé d'étudier la possibilité d'y donner suite dans le cadre de la mise en œuvre du projet Tacis de surveillance de l'environnement, qui pourrait être la principale source de financement des activités de l'équipe spéciale.

### C. Outils et lignes directrices

29. La délégation de la Fédération de Russie a présenté un document, élaboré en coordination avec l'AEE, concernant les technologies de l'information permettant d'améliorer l'utilisation et l'échange de données sur les sources d'informations et les activités relatives à l'environnement (CEP/AC.10/2001/9).

30. Les délégations des nouveaux États indépendants et la délégation danoise ont approuvé la proposition tendant à créer une équipe spéciale sur les technologies de l'information et se sont déclarées prêtes à désigner des experts pour cette équipe spéciale; la délégation danoise s'est également engagée à lui apporter un soutien financier. Un représentant de l'AEE a de nouveau confirmé que l'Agence était disposée à contribuer au financement de l'équipe spéciale et à participer activement à ses travaux. Un représentant du PNUE a proposé de coordonner le projet avec la mise en place par le PNUE d'un système d'information mondial via Internet ([www.unep.net](http://www.unep.net)) et avec les travaux d'une équipe spéciale sur les outils électroniques créée en vertu de la Convention d'Aarhus.

31. Le Groupe de travail a décidé de créer une équipe spéciale dont la Fédération de Russie serait le chef de file, afin de mettre au point des instruments et outils pratiques, faisant appel aux technologies modernes de l'information, qui aideraient les nouveaux États indépendants à mieux exploiter et échanger plus facilement les données pertinentes et à aligner leurs méthodes sur celles appliquées par les réseaux de l'AEE. Il a invité les délégations à indiquer au secrétariat d'ici le 31 décembre 2001, les noms des experts qu'elles souhaitaient voir participer aux activités de l'équipe spéciale.

#### D. Téledétection

32. Un représentant de l'AEE a présenté un document de travail sur les utilisations potentielles de la téledétection pour compléter les systèmes actuels de surveillance au sol (CEP/AC.10/2001/10). Un représentant du Centre commun de recherche de l'Union européenne a exposé ses vues et présenté l'initiative européenne pour la surveillance mondiale de l'environnement et la sécurité (GMES) récemment lancée par le Centre.

33. Le Groupe de travail a invité le Centre commun de recherche à faire des propositions sur le rôle et l'utilisation des informations obtenues par téledétection dans la surveillance et la notification des problèmes environnementaux à travers toute l'Europe, propositions qu'il examinerait à sa prochaine session.

### III. QUESTIONS DIVERSES

34. Le Groupe de travail a remercié le Gouvernement danois pour l'aide financière qu'il avait fournie aux participants de plusieurs pays en transition.

35. Le Groupe de travail a décidé de faire coïncider ses prochaines sessions avec les principales phases du rapport de Kiev. Il a pris note des dates provisoires ci-après concernant la deuxième session (28 février-1<sup>er</sup> mars 2002), la troisième session (28-30 août 2002) et la quatrième session (février 2003).

-----